

DOSSIER DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE
REFECTION/RECONSTRUCTION DE LA TOITURE
≠ travaux ordinaires d'entretien des bâtiments

*Extrait de la Loi sur les constructions du 15 décembre 2016 (LC)
et de l'Ordonnance sur les constructions du 22 mars 2017 (OC)*

	<u>Pièces réclamées au dossier :</u>	A fournir
<input type="checkbox"/>	Formulaire officiel de demande d'autorisation de construire	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Plan de situation (1:500)	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Extrait de la carte topographique (1:25'000) avec coordonnées relatives	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Détail de coupe (1:10) de la toiture Couleurs adéquates pour MEP : <i>gris pour l'existant, jaune pour la démolition et rouge pour la reconstruction</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et matérialité de la couverture : existant et projet ▪ Détail de la composition de la toiture : existant et projet 	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Dérogation au RCCZ : Elle(s) doi(ven)t être requise(s) expressément et motivée(s) dans la demande si nécessaire	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Document assurance qualité feu	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Photos de l'état actuel	3 exemplaires
<input type="checkbox"/>	Rapport polluant	2 exemplaires